

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Surface and Whiteboard-Foam Cleaner
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit 270.400.000
UFI : HY30-F0HK-P006-8226

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Aérosols
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
- PC35 : Produits de lavage et de nettoyage (y compris les produits à base de solvants).

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ECS Cleaning Solutions GmbH
Wolfener Str. 32-34
D-12681 Berlin Allemagne
Téléphone : +49 (0)30 / 36 46 40 36
gunnar.kleinmann@ecsag.com

Distributeur

ECS AG
Talstrasse 35-37
8808 Pfäeffikon
Switzerland
gunnar.kleinmann@ecsag.com
+41 (0)44 / 787 53 53

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

Verwenden Sie Ihre nationale oder lokale Notrufnummer (Deutschland)
Tel. No.: +49(0)30-19240.
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum (Schweiz)/ Centro svizzero di informazione tossicologica (Svizzera)/ Centre Suisse d'Information Toxicologique (Suisse)
Tel. No.: +41 44 251 51 51
Tox Info Suisse Notrufnummer: 145 (24 Stunden)/ Numero di emergenza Tox Info Suisse: 145 (24 ore)/ Tox Info Suisse Numéro d'urgence: 145 (24h)
Giftnotrufzentrale (Österreich)
Tel. No.: +43 1 406 4343

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aérosol 1	Aérosol - Catégorie 1
-----------	-----------------------

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Danger

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer le récipient/le contenu dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée conformément à la réglementation locale/nationale/régionale.

Phrases EUH : Aucun

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Contient :

- moins de 5% : agents de surface non ioniques
- 15% ou plus, mais moins de 30% : hydrocarbures aliphatiques
- parfums

2.3 - Autres dangers

<u>Substance PBT.</u>	- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.
<u>matière vPvB.</u>	- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.
<u>Autres dangers n'entraînant pas la classification</u>	- En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
butane INCI : BUTANE	n°CAS : 106-97-8 Numéro d'identification UE : 601-004-00-0 N°CE : 203-448-7	>= 9 - <= 12	Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas	Non applicable

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol INCI : ISOPROPYL ALCOHOL	n°CAS : 67-63-0 Numéro d'identification UE : 603-117-00-0 N°CE : 200-661-7	<= 7	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 - H336	Non applicable
propane INCI : PROPANE	n°CAS : 74-98-6 Numéro d'identification UE : 601-003-00-5 N°CE : 200-827-9	>= 3 - <= 6	Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas	Non applicable
citral INCI : CITRAL	n°CAS : 5392-40-5 Numéro d'identification UE : 605-019-00-3 N°CE : 226-394-6	<= 0.001	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais. - Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. - En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. - Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. - En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. - Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. - Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. - NE PAS faire vomir. - Consulter impérativement un médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.
- En cas de suspicion d'intoxication, s'adresser immédiatement au Centre national d'information sur les poisons, numéro de téléphone d'urgence voir section 1.4.

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Ce matériau est combustible et risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources d'inflammation (p.ex. décharges d'électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques).
- Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Produits de décomposition dangereux

- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.
- L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.
- En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Eloigner toute source d'ignition.
- Assurer une aération suffisante.
- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

- Ventiler la zone concernée.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Recommandation
- Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 - Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.
 - Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.
 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 - S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.
 - Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

- Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
 - Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.
 - ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
- TRGS 510
- Classe de stockage : Emballages pour aérosol et BRIQUETS

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Aérosols

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

butane (106-97-8)

VME ppm (FR)	800 ppm
--------------	---------

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

VME mg/m ³ (FR)	1900 mg/m ³
propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)	
VLE ppm (FR)	400 ppm
VLE mg/m ³ (FR)	980 mg/m ³

DNEL / PNEC

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL court terme par voie orale (aigu)	51 mg/kg	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par voie orale (répété)	26 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
DNEL aigu par inhalation	178 mg/m ³	Consommateurs	Systémique
DNEL aigu par inhalation	1000 mg/m ³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	500 mg/m ³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	89 mg/m ³	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme dermique	888 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	319 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
PNEC eaux, eau douce	140.9 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	140.9 mg/l		
PNEC eaux, libération périodique	140.9 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	552 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	552 mg/kg		
PNEC sol	28 mg/kg		
PNEC Intoxication secondaire	160 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	2251 mg/l		
propane (74-98-6)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL court terme par voie orale (aigu)	0.464 mg/kg	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	2.21 mg/m ³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	0.265 mg/m ³	Consommateurs	Systémique
citral (5392-40-5)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	0.6 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	9 mg/m ³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	2.7 mg/m ³	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme dermique	1.7 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	0.14 mg/kg bw/day	Travailleurs	Local
DNEL long terme dermique	1 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme dermique	0.14 mg/kg bw/day	Consommateurs	Local
PNEC eaux, eau douce	0.007 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0.001 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	0.125 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	0.013 mg/kg		
PNEC sol	0.021 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	1.6 mg/l		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Mesures de protection supplémentaires pour les yeux: En cas d'un risque accru, en supplément

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

- Lunettes avec protections sur les côtés
 - DIN EN 166
 - Ne pas utiliser le produit en cas de ventilation insuffisante ou porter un masque de protection avec filtre à gaz (type A1 selon EN 14387).
 - Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.
 - En cas de contact cutané prolongé ou fréquemment répété :
 - Gants de protection selon EN374
 - Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)
-
- Épaisseur du matériau du gant : 0,7 mm
 - Temps de passage : > 480 min.
 - Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.
 - Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	gazeux Blanc	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Aérosol caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		8 ≤ V ≤ 11	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aérosol extrêmement inflammable.	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		pratiquement insoluble	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	7.876 % < V <= 8.12 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

10.4 - Conditions à éviter

- Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
- Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.
- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

10.5 - Matières incompatibles

- Acide
- Métal alcalino terreux
- Comburant, fortes

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Lorsque exposé à des températures élevées, risque de formation de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)	
DL50 Orale (rat)	5840 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	13900 mg/kg
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	5000 mg/l
citral (5392-40-5)	
DL50 Orale (rat)	6800 mg/kg
DL50 Cutanée (rat)	2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)	
CE50 48h crustacés	9714 mg/l Daphnia magna OCDE 202
CL50 96h poissons	9640 mg/l OCDE 203
CEr50 algues	> 100 mg/l Scenedesmus subspicatus
NOEC chronique poissons	> 1000 mg/l Danio rerio
NOEC chronique crustacés	> 1000 mg/l
NOEC chronique algues	1800 mg/l
citral (5392-40-5)	
CE50 48h crustacés	6.8 mg/l
CL50 96h poissons	6.78 mg/l
CEr50 algues	103.84 mg/l

12.2 - Persistance et dégradabilité

Mélange

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

Substances

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)	
% de biodégradation en 28 jours	95 %

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Mélange

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

Substances

butane (106-97-8)	
Log KOW	1.09 < V < 2.89

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)	
Facteur de bioconcentration (FBC)	0.994
Log KOW	0.05
propane (74-98-6)	
Log KOW	2.36
citral (5392-40-5)	
Facteur de bioconcentration (FBC)	89.72 L/kg
Log KOW	2.76

12.4 - Mobilité dans le sol

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.
- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. - Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. - Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. - Tout produit non utilisé et tout emballage contaminé doivent être déposés dans des conteneurs étiquetés destinés à la collecte des déchets et confiés à une personne autorisée à éliminer les déchets (une entreprise spécialisée) habilitée à cette activité. - Le produit ne doit pas être jeté avec les déchets municipaux.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Aucune information disponible.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
<u>Codes de déchets / désignations de déchets selon Règlement 2014/955/UE</u>	15 01 11* - emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple amiante), y compris des conteneurs à pression vides 16 05 04* - gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

Numéro ONU (ADR) : UN1950
Numéro ONU (RID) : UN1950
Numéro ONU (ADN) : UN1950
Numéro ONU (IMDG) : UN1950
Numéro ONU (IATA) : UN1950

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : AÉROSOLS
Nom d'expédition des Nations unies (RID) : AÉROSOLS
Nom d'expédition des Nations unies (ADN) : AÉROSOLS
Nom d'expédition des Nations unies (IMDG) : AÉROSOLS
Nom d'expédition des Nations unies (IATA) : AEROSOLS, FLAMMABLE

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 2
ADR Code de classification: 5F
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 2
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 2
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 2
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 2

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage :
Groupe d'emballage (RID) :
Groupe d'emballage (ADN) :
Groupe d'emballage (IMDG) :
Groupe d'emballage (IATA) :

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR

ADR Code de classification : 5F
ADR Dispositions particulières : 190+327+344+625
ADR Quantité limitée (LQ) : 1L
Quantités exceptées ADR : E0
Instructions d'emballage ADR :
Dispositions spéciales d'emballage ADR :
Dispositions pour l'emballage en commun ADR :
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac :
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac :
Code-citerne ADR :
Dispositions spéciales citernes ADR :
Véhicule pour le transport en citerne :
ADR catégorie de transport : 2
ADR code de restriction en tunnel : D
Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR :
Dispositions spéciales - Colis : V14
Dispositions spéciales - Vrac :
Dispositions spéciales - Exploitation : S2
ADR Danger n° (code Kemler) :

RID

Dispositions particulières : 190 327 344 625
Quantité limitée (LQ) : 1 L
Quantités exceptées : E0

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

ADN

<u>Dispositions particulières</u>	:	190 327 344 625
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	1 L
<u>Quantités exceptées</u>	:	E0

IMDG

<u>Dispositions particulières</u>	:	63 190 277 327 344 381 959
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	See SP277
<u>Quantités exceptées</u>	:	E0
<u>Instructions d'emballage</u>	:	
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:	
<u>Instruction(s) IBC</u>	:	
<u>Dispositions IBC</u>	:	
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Codes EmS</u>	:	F-D, S-U
<u>Arrimage et manutention</u>	:	Catégorie None SW1 SW22
<u>Séparation</u>	:	
<u>Propriétés et observations</u>	:	

IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:	E0
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:	Y203
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	30kg
<u>PCA - Instructions d'emballage</u>	:	203
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	75kg
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:	203
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	150kg
<u>Dispositions particulières</u>	:	
<u>Code ERG</u>	:	

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun

Teneur en COV 7.876 % < V <= 8.12 %

- -- RÈGLEMENT (CE) N° 907/2006 DE LA COMMISSION du 20 juin 2006 modifiant le règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil relatif aux détergents, afin d'adapter ses annexes III et VII. Le règlement a été publié au Journal officiel de l'Union européenne n° L 168/5 le 21 juin 2006 ;

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

- – RÈGLEMENT (UE) 2016/918 DE LA COMMISSION du 19 mai 2016 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et mélanges. Le règlement a été publié au Journal officiel de l'Union européenne n° L 156, le 14 juin 2016 ;
- – RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions applicables aux substances chimiques (REACH) (JO L 203 du 26.6.2020, pages 28–58) ;
- – DIRECTIVE DU CONSEIL du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs d'aérosols (75/324/CEE) (JO L 147 du 9.6.1975, p. 40)
- – Le 16 décembre 2008, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges a été signé. Ledit règlement a modifié et abrogé les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et le règlement (CE) n° 1907/2006 (le règlement REACH). Le règlement a été publié au Journal officiel de l'Union européenne n° L 353, volume 51 du 31 décembre 2008 ;
- – RÈGLEMENT (CE) n° 648/2004 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 31 mars 2004 relatif aux détergents (JO L 104/1 du 8.4.2004, p.001-0035) ;
- – Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil, le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission, la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/ CE et 2000/21/CE (Journal officiel de l'Union européenne n° L 396, 30-12-2006, correction d'erreurs – n° L 136/3, 2007-5-29) ;
- – L'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR).
- 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC , 2008/47/EC
- Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]
- Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.
- Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
- Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
- Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3, 40
- Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]
- P3a Aérosols inflammables

RG - Maladies
professionnelles

RG 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Contient :

- moins de 5% : agents de surface non ioniques
- 15% ou plus, mais moins de 30% : hydrocarbures aliphatiques
- parfums

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique - Aucune information disponible.
effectuée pour le produit

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	18/02/2025		

Abréviations et acronymes

- OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
- EC50 : Concentration efficace de la substance provoquant des effets néfastes chez 50 % des animaux testés.
- IATA : Association du transport aérien international.
- DNEL : niveau dérivé sans effet.
- CME0 : Concentration la plus faible avec effet observé.
- DME0 : niveau d'effet indésirable observé le plus bas.
- N° CE : Numéro de la Communauté Européenne
- IMDG : Marchandises dangereuses maritimes internationales.
- Numéro CAS : Numéro du Chemical Abstracts Service.
- NOEC : Concentration sans effet observé.
- NOEL : Aucun niveau d'effet observable.
- VLEP : Limite d'exposition professionnelle.
- CL50 : Concentration létale à 50 % d'un animal testé.
- PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
- ADR : L'Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- PNEC : concentration prévue sans effet.
- RID : Transport international ferroviaire de marchandises dangereuses.
- STEL : Limite d'exposition à court terme
- ATE : Estimation de la toxicité aiguë.
- TWA : moyenne pondérée dans le temps
- DL50 : Dose mortelle à 50 % d'un animal testé.
- vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

Sources de données:

European Chemicals Agency (ECHA)
European Chemicals Bureau (ECB)
International Laboratories Organization (ILO)

Textes des phrases réglementaires

Aerosol 1	Aérosol - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Gas 1	Gaz inflammable. - Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Press. Gas	gaz sous pression
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1



Surface and Whiteboard-Foam Cleaner

STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)
-----------	---

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*** **